

Bienvenue dans la Nouvelle Frayère



**LA MAIRIE DE CANNES
ET L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS
AGISSENT POUR VOUS**



DAVID LISNARD
Maire de Cannes,
Président
de l'Agglomération
Cannes Lérins.

CHERS HABITANTS,

Je m'adresse à vous avec le plaisir et l'émotion que chacun ressent, qu'il soit élu local ou citoyen, lorsque les projets défendus, impulsés, initiés, commencent à se concrétiser.

Le projet "Nouvelle Frayère" est en effet enclenché. Au-delà d'une opération de requalification urbaine, **il s'agit d'un projet de renaissance totale du quartier, votre quartier, notre quartier.**

Il est le fruit d'un **travail collaboratif** que nous avons engagé ensemble, dès le mois de mai 2017, grâce aux **ateliers participatifs**.

Je tenais ainsi personnellement à vous en remercier et à vous transmettre ce document synthétique qui détaille les axes majeurs du projet "Nouvelle Frayère" dont les premiers temps forts sont l'ouverture de l'école numérique Simplon, puis la démolition de la Villa Frayère.

C'est un **projet prioritaire de mon mandat de Maire que nous avons conçu pour, par et avec les habitants**, grâce à une méthode originale de participation citoyenne qui permet de **croiser le vécu et le théorique pour trouver le bon équilibre**. En effet, pour qu'un projet d'une telle ampleur soit une réussite, les habitants doivent se l'approprier, y participer, être régulièrement et précisément informés sur la nature des actions concrètes menées et le calendrier des réalisations.

Le quartier fait l'objet depuis bientôt dix ans d'investissements importants : près de 40 millions d'euros - dont 24 millions engagés par la Mairie de Cannes - en matière de création d'équipements publics (citystade, centre aquatique Grand Bleu, pont Neuf), de réhabilitation du bâti (plan de sauvegarde des Caravelles, résidentialisation de Sainte-Jeanne, rénovation du groupe scolaire de la Frayère), d'embellissement et de sécurisation des espaces publics (rue Amador Lopez, entretien des berges de la Frayère etc). **La responsabilité qui est la mienne est de donner un nouvel élan, en cherchant toujours l'efficacité.**

La "Nouvelle Frayère" doit être un quartier où il fait bon vivre, plus sûr, un quartier à la fois mieux à l'intérieur et **qui se projette sur l'extérieur**. La "Nouvelle Frayère" sera un **quartier plus accessible**, plus pratique où l'on viendra car on y trouvera des services que l'on ne trouve pas ailleurs ; un **quartier convivial, avec une politique de l'habitat bien ciblée, une programmation culturelle ambitieuse, des espaces sportifs et de loisirs performants**. Un quartier dont la praticité et l'embellissement seront significativement améliorés avec des **stationnements plus nombreux et mieux organisés, l'implantation de commerces** en périphérie immédiate, de **nouveaux services, médicaux, sociaux, publics, privés**.

Nous sommes en effet partis des besoins de l'humain, avec comme finalité principale **l'amélioration de votre cadre de vie**, de la sécurité et de votre quotidien en matière, notamment, d'accès à l'emploi, aux transports, aux loisirs, aux services de proximité. **Il n'y a pas de sécurité efficace sans coresponsabilité civique**. Dans toutes ses composantes, la **sécurité sera renforcée** et les citoyens significativement impliqués dans cette chaîne de performance où le civisme tiendra une place prépondérante et centrale.

Partageons cette nouvelle aventure, réussissons ensemble ce projet exceptionnel !

Bienvenue dans la Nouvelle Frayère !

SOMMAIRE



p04. Les habitants au cœur du projet

p04. Les temps forts de l'année 2018

p05. Le numérique s'invite à la Frayère

p05. Un cadre de vie embelli

p06. De nouveaux équipements pour de nouveaux services

p08. Une sécurité renforcée

p08. Des espaces publics plus pratiques et mieux sécurisés

p09. Un quartier qui s'ouvre sur des équipements de haute qualité

p09. Une amélioration significative de l'habitat

p10. Un quartier durable respectueux de l'environnement

p11. Calendrier

p12. Permanence

LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET



La requalification du quartier de la Frayère est le fruit d'un **travail collaboratif engagé avec ses habitants**, dès le mois de mai 2017, grâce aux **ateliers participatifs**.

Ces ateliers se poursuivront tout au long de la mise en œuvre du projet.

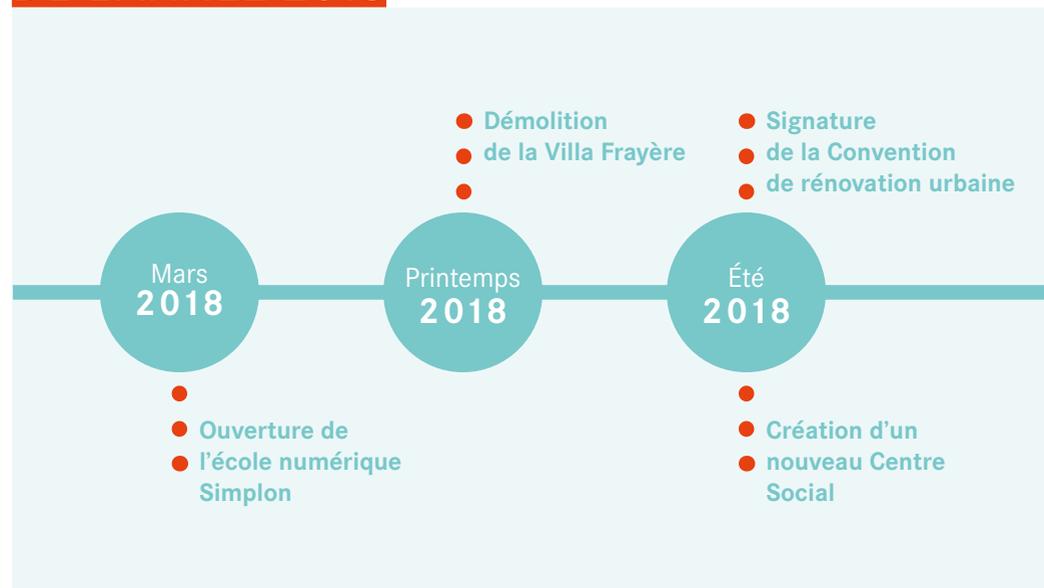
LE NUMÉRIQUE S'INVITE À LA FRAYÈRE



L'ÉCOLE SIMPLON, IMPLANTÉE DEPUIS LE 5 MARS 2018 DANS LA FRAYÈRE, PROPOSE UNE **FORMATION GRATUITE POUR DEVENIR DÉVELOPPEUR DE SITES WEB/APPLICATION, INTÉGRATEUR, E-COMMERÇANT... AFIN DE TROUVER RAPIDEMENT UN EMPLOI DANS UN SECTEUR QUI RECRUTE.**

Elle s'inscrit plus largement dans la démarche engagée par la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins pour stimuler l'innovation dans les domaines de l'économie créative et particulièrement du numérique. 132 candidats ont postulé, 26 ont été retenus et vont se former gratuitement pendant 7 mois afin d'obtenir le titre professionnel de Niveau III "Développeur web".

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018



UN CADRE DE VIE EMBELLI

CONSTRUCTION de nouvelles passerelles piétonnes éclairées et sécurisées en cas d'inondation (submersibles).



RÉAMÉNAGEMENT des rives de la Frayère, avec la création d'une promenade continue le long du fleuve.

DÉVELOPPEMENT des continuités paysagères transversales avec le réaménagement du parc au sud de l'Azurénne et au nord du stade Maurice Chevalier.



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR DE NOUVEAUX SERVICES

Les nouveaux équipements et services vont être implantés dans l'ensemble du quartier selon trois secteurs géographiques.

AU CŒUR DU QUARTIER

Pôle social et culturel et une **crèche** au pied de la tour S **1**

Livraison
2022



Services associés au pied de la tour I : **Police, conciergerie, restaurant d'entreprise solidaire, etc.** **2**

Livraison
2022



Pôle entrepreneurial implanté dans un nouveau bâtiment : Mission Locale, PLIE, Simplon, coworking, école d'entreprenariat, couveuse d'entreprises **3**

Livraison
2023



Nouvelle place animée ; un parking agrandi, embelli et réorganisé côté ouest.

Intégration de la rue Amador Lopez en **traversée de place.**

Livraison
2023

AU SUD



Pôle santé : médecins, infirmiers, pharmacie, etc.



Pôle sports et loisirs : citystade, futsal, salle de boxe, fitness, etc.

Livraison
2023



Services associés (**snack**).



Parking sécurisé pour l'ensemble des usagers du secteur.

Livraison
2023



AU NORD-EST



Pôle de services et de commerces avec l'**aménagement d'un parking** devant les commerces existants et devant les Caravelles pour en améliorer l'accès et l'attractivité.

Livraison
2020

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

L'amélioration de la sécurité par la suppression des zones dangereuses au sein du quartier de la Frayère est l'un des éléments clés de la réussite de ce projet. Elle repose notamment sur :



L'implantation d'un poste de police au cœur du quartier.

La sécurisation et la rénovation des parties communes sur certaines résidences (notamment des halls d'immeubles).

Le renforcement de l'éclairage et de la **surveillance** des chemins piétonniers.

L'embellissement des espaces et le **désenclavement** de certaines copropriétés ou équipements, le **réaménagement** de parkings, etc.

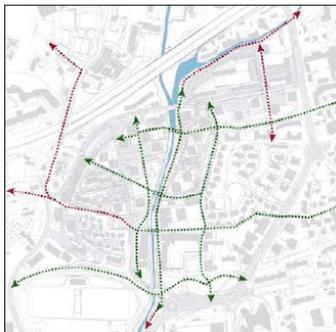
DES ESPACES PUBLICS PLUS PRATIQUES ET MIEUX SÉCURISÉS

La requalification et la création de cheminements piétons aménagés, éclairés et surveillés à travers le quartier. Ces jonctions internes et externes permettront de créer des liens entre les espaces d'activités et l'extérieur du quartier.

Amélioration et sécurisation des circulations internes et du stationnement :

Restructuration du chemin de l'école en bouclage à double sens.

Désenclavement de la copropriété du Concorde.



Remplacement du parking du Caroubier et du Concorde par des parkings en terrasses résidentielisés.



Amélioration du stationnement le long de l'avenue des Buissons Ardents.

UN QUARTIER QUI S'OUVRE SUR DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE QUALITÉ

Piscine du Grand Bleu



Palais des Victoires



Futur complexe cinématographique (fin 2019)



Pépinière d'entreprises Bastide Rouge (starts-up)



Futur campus universitaire (fin 2019)

UNE AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE DE L'HABITAT

PAR LE BAILLEUR LOGIREM SUR LA RÉSIDENCE SAINTE-JEANNE

Une nouvelle offre de logement adaptée à la demande, une modernisation des bâtiments.

Rénovation du cadre bâti : amélioration et adaptation des **halls d'entrée de la résidence**, **sécurisation des pieds d'immeubles**, **rénovation des parties communes** (cages d'escaliers, paliers d'étages, désamiantage des sols).



PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS DES COPROPRIÉTÉS EXISTANTES DANS LA RÉNOVATION DE LEUR HABITAT

Trois copropriétés de nature différente occupent une place essentielle dans le périmètre du renouvellement urbain du quartier de la Frayère :

- ▶ **LES CARAVELLES** (174 logements) ;
- ▶ **L'AZURÉENNE** (129 logements) ;
- ▶ **LE CONCORDE** (55 logements).

Un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) et le dispositif "Habiter mieux" vont ainsi être mis en œuvre sur ces résidences.

Le premier vise à prévenir, en amont, le processus de dégradation en faisant comprendre aux copropriétés l'intérêt qu'elles ont à mener les travaux. Le second permet d'obtenir des aides pour que les propriétaires rénovent leur chauffage, isolation...

UN QUARTIER DURABLE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

RÉDUCTION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE POUR LES HABITANTS

La création d'une **nouvelle chaufferie** biomasse va permettre d'alimenter en chauffage et en eau chaude la résidence Sainte-Jeanne, la copropriété l'Azuréenne, et d'autres bâtiments existants sur les quartiers Frayère/Bocca. Cette chaleur produite par une chaufferie mixte biomasse-gaz, implantée à proximité du projet Bastide Rouge (en face du Palais des Victoires) sera distribuée par un réseau enterré de plus de 2 km.



LA CRÉATION DE CE NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR, PORTÉ PAR L'AGGLOMÉRATION CANNES LÉRINS, PERMETTRA :

d'obtenir un **prix de vente de la chaleur inférieur au prix actuel payé par les usagers** et ainsi de **réduire la facture énergétique** ;

d'inscrire pleinement le quartier dans la **dynamique de transition énergétique** impulsée par l'accord de Paris sur le climat (COP21).

UNE CONVIVIALITÉ ET UN ESPRIT CIVIQUE FAVORISÉS

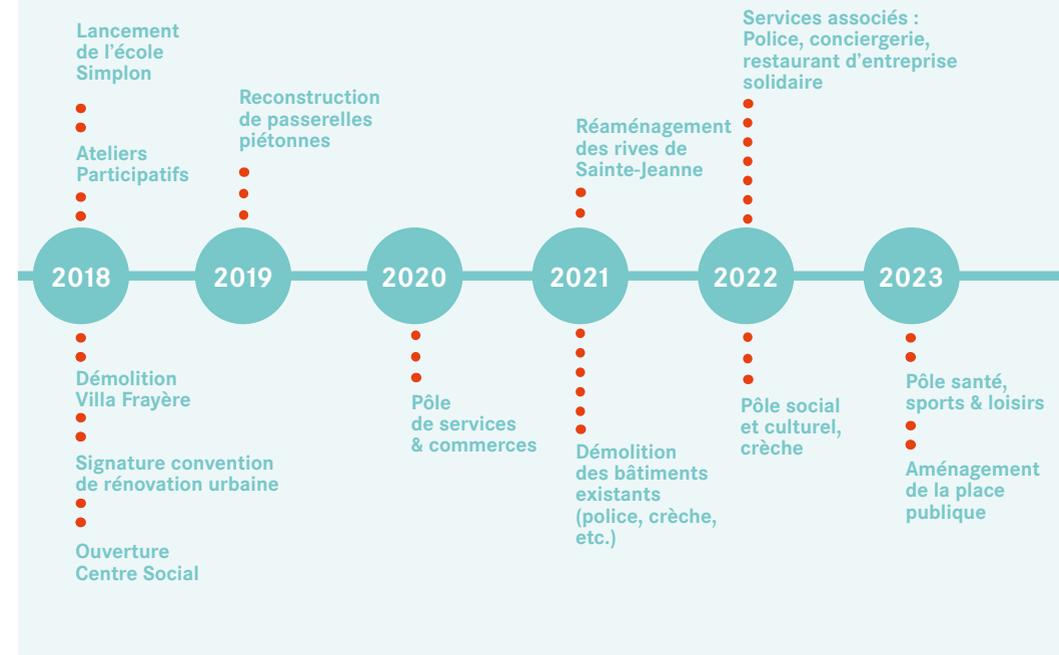


Un coordinateur sera recruté et présent sur le quartier au service des habitants.

Objectif : mobiliser leur participation et améliorer la réactivité des interventions du bailleur, des copropriétés, des services de la Ville et de l'Agglomération en matière de :

- ▶ **PROPRETÉ DES ESPACES**
- ▶ **D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AUTOUR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT**
- ▶ **D'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES ENCOMBRANTS.**

CALENDRIER



**UNE QUESTION SUR LE PROJET ?
RETROUVEZ-NOUS À LA MAISON DU PROJET "NOUVELLE FRAYÈRE"
UNE PERMANENCE EST OUVERTE POUR VOUS ACCUEILLIR
TOUS LES JEUDIS DE 14H À 17H :**

Résidence Sainte-Jeanne
15 avenue des Buissons Ardents
Bâtiment N (rez-de-chaussée)
06150 CANNES LA BOCCA
Tél. 04 89 82 27 36
nouvelle.frayere@cannespaysdelerins.fr



Agglomération Cannes Lérins
CS 50 044 - 06414 CANNES Cedex
Tél. : +33 (0) 4 89 82 27 00 - Fax : +33 (0) 4 89 82 27 20
contact@cannespaysdelerins.fr
www.cannespaysdelerins.fr